



Convention de Vienne du 22 mars 1985 pour la protection de la couche d'ozone

RS 0.814.02; RO 1988 1752

Champ d'application le 18 décembre 2019, complément¹

États parties	Ratification Adhésion (A)	Entrée en vigueur		
Espagne* ²	25 juillet	1988 A	23 octobre	1988
États-Unis* ²	27 août	1986	22 septembre	1988
Israël* ²	30 juin	1992 A	28 septembre	1992
Palestine	18 mars	2019 A	16 juin	2019

* Réserves et déclarations.

Les réserves et déclarations, à l'exception de celles de la Suisse, ne sont pas publiées au RO. Les textes en français et en anglais peuvent être consultés à l'adresse du site Internet des Nations Unies: <http://treaties.un.org/> ou obtenus à la Direction du droit international public (DDIP), Section des traités internationaux, 3003 Berne.

¹ La présente publication complète celles qui figurent au RO 1988 1752, 1989 474, 1991 36, 1992 667, 1993 3014, 2002 2652, 2005 2319, 2009 2553 et 2012 1275.

Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE (www.dfae.admin.ch/traites).

² Nouvelle publication afin de mentionner la formulation d'une déclaration par cet Etat.

